



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Le Réseau Action Climat – France (RAC-F) est une association loi de 1901 spécialisée sur le thème des changements climatiques fondée en 1996. Il est le représentant français du Climate Action Network International (CAN-I), réseau mondial de plus de 900 ONG dans 90 pays dont le but est d'inciter les gouvernements et les citoyens à prendre des mesures pour limiter l'impact des activités humaines sur le climat.

WWW.RAC-F.ORG
[@RACFRANCE](https://twitter.com/RACFRANCE)

réseau
action
climat france

} Rapport moral.....P.3

} Actions internationales.....P.4

Négociations Internationales : de Varsovie à Lima
Réseau Climat & Développement : publication, coordination et plaidoyer
Émissions liées à la consommation : second volet de l'étude
Mobilisation

} Actions européennes.....P.7

Paquet Énergie Climat 2030
Agrocarburants
Transports

} Actions nationales.....P.8

Préparation et participation du RAC à la conférence environnementale & Mardis de l'avenir
Débat et projet de loi de transition énergétique, coordination des Acteurs en Transition Énergétique
Énergies renouvelables et emplois de la transition énergétique
Agriculture et alimentation
Transports et fiscalité : de la pollutaxe à la campagne contre le diesel

} Actions locales.....P.12

Campagne municipale et accompagnement des territoires
Précarité énergétique à l'échelle locale
Adaptation de l'agriculture dans les territoires

} Sensibilisation/communication.....P.14

5ème rapport du GIEC : mise à jour du site web
Kit pédagogique et panneaux d'exposition
Outils de communication : site web, réseaux sociaux, relations médias

} Vie du réseau.....P.16

Membres du RAC en 2014
Fonctionnement associatif
Equipe salariée
Représentation du RAC

} Éléments financiers.....P.17

Charges 2014
Produits 2014

} Publications 2014.....P.18

RAPPORT MORAL

Chers membres et chers adhérents,

Dans mon rapport moral d'avril 2014, je constatais qu'en matière de changement de politique climatique et énergétique, le rapport de forces face aux organisations patronales et syndicales (hors CFDT et, pour les transports, CGT) continuait à nous être très défavorable. Et je concluais en écrivant qu'il nous fallait « constituer ou renforcer des alliances avec les organisations de la société civile qui œuvrent dans le même sens que le RAC et, tout particulièrement, avec celles qui luttent contre les précarités de toutes sortes et qui militent pour davantage de solidarité et de justice sociales.

Le RAC a commencé à s'organiser et à agir dans ce sens. Il est beaucoup trop tôt pour savoir si nous réussissons ainsi à améliorer un peu le rapport des forces mais c'est un bel objectif pour 2014.»

Le contexte politique et économique ne s'est guère amélioré pour nous depuis un an. Les clivages au sein du CNTE entre les partisans du statu quo et les progressistes restent essentiellement les mêmes. Toute mesure pro-environnementale un peu ambitieuse est immédiatement combattue au nom de la « défense de la compétitivité » soit de l'industrie soit de l'agriculture française. Comme si tous les indicateurs (balance commerciale avec les pays de l'UE et de la zone euro, part de nos exportations dans les exportations mondiales, nombre d'emplois industriels, pourcentage de l'industrie dans le PIB, taux de chômage et d'emplois, etc.) ne montraient pas à l'évidence depuis plus de dix ans que nos « modèles » industriel et agricole sont totalement dépassés et ne nous permettent pas de faire face à la concurrence dans l'UE et dans le monde ...

La bataille autour du Projet de Loi sur la Transition Énergétique (PLTE) a évidemment donné lieu aux mêmes affrontements. Comme le montrait notre «transitomètre», le texte initial était plus que médiocre et il fallait l'autosatisfaction et l'imagination débordantes de notre ministre pour oser le qualifier «d'exemplaire et d'historique» !

Le RAC et les autres ONG ont fait face avec la même cohésion que lors du DNTE qui l'avait précédé et ils ont publié « un Vrai Projet de Loi » commun qui incluait leurs principales demandes et propositions et répondait aux enjeux de la transition.

Mais c'était politiquement insuffisant et, conformément à l'objectif 2014 rappelé plus haut, l'alliance des ONG et de la CFDT s'est considérablement élargie avec les «Acteurs de la Transition Énergétique» (ATE) qui rassemblent entreprises et groupements professionnels, collectivités et associations de collectivités, syndicats, ONG et associations. De l'avis général, Anne Bringault, avec sa double appartenance CLER et RAC, y a mené un remarquable travail de coordination et de fond. Grâce à une légitimité accrue par la multiplicité de la nature et de l'origine de ses membres accompagnée par une action sans relâche auprès des députés, les ATE ont réussi à faire passer de nombreux amendements qui ont

considérablement amélioré le projet de loi initial sur des points très importants.

La lutte s'est poursuivie début 2015 au Sénat où la majorité de droite a essayé de détricoter au maximum le projet voté par l'Assemblée. Heureusement, l'échec de la Commission Mixte Parlementaire a permis le retour à l'Assemblée nationale et la réintégration d'objectifs absolument fondamentaux sur la réduction de la consommation d'énergie, la part du nucléaire dans la production d'électricité, etc.

Autre évènement marquant pour le RAC en 2015 mais cette fois au plan mondial, la COP 21 a donné lieu à la même recherche d'élargissement de nos alliances et de nos partenariats. C'est ainsi que s'est constituée la «Coalition Climat 21» qui est un regroupement d'associations de solidarité internationale, d'organisations de défense de l'environnement, de syndicats, de mouvements citoyens et de jeunesse, ainsi que d'organisations et réseaux professionnels. Alix Mazounie et Célia Gautier, entre autres, y sont très actives pour le RAC. Ici encore, il s'agit d'améliorer le rapport de forces en créant puis en mobilisant un mouvement citoyen et populaire le plus large possible. Cet effort s'inscrit dans une dynamique internationale qui, grâce à une interaction étroite avec les sociétés civiles du monde entier, cherche à influencer les négociations de décembre 2015 et les suivantes. L'objectif est bien sûr d'obtenir des accords internationaux qui portent à la fois sur l'atténuation et sur l'adaptation et qui soient à la mesure des enjeux climatiques et répondent aux exigences de justice sociale et de solidarité internationale qui sont à la base de l'action du RAC.

Au moment où je termine ce «mot», Manuel Valls vient d'annoncer que le label «grande cause nationale» a été attribué à la Coalition Climat 21. Entre autres choses, cela va nous donner un accès gratuit à des espaces de publicité télévision, radio et affichage. C'est une excellente nouvelle qui assure une visibilité sans précédent à la coalition et qui nous permettra un appel beaucoup plus large et plus efficace à la mobilisation.

Les ATE et la Coalition Climat 21 ne vont pas renverser le rapport de forces en notre faveur du jour au lendemain. Mais tous les deux marquent un progrès certain. Ils illustrent bien une des voies dans lesquelles le RAC doit de plus en plus s'engager pour mieux combattre toutes les forces conservatrices qui, partout dans le monde, cherchent à préserver un «modèle» énergétique et économique qui mène notre planète, ses habitants et ses écosystèmes droit dans le mur.



Pierre Perbos

Pierre Perbos
Président

ACTIONS INTERNATIONALES

NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

} ANIMATION DE LA « COALITION CLIMAT 21 »

- Sur les négociations internationales, le Réseau Action climat a cofondé et co-animé la « Coalition Climat 21 », qui regroupait en avril 2015 plus de 100 organisations de la société civile, d'origine très variée : ONG d'environnement (dont les membres du RAC, Greenpeace, Amis de la Terre, WWF-France), ONG de solidarité internationale (Oxfam, CCFD-Terre Solidaire, Secours Catholique, Care, etc.), mouvements sociaux (ATTAC), syndicats (CFDT, CGT), organisations religieuses, Alternatiba, etc. L'ensemble de ces acteurs est réuni pour organiser la mobilisation de la société civile autour de la COP21. Au printemps 2015, la Coalition Climat 21 a été labélisée « Grande Cause Nationale » par le Gouvernement.



} COORDINATION ET PLAIDOYER AVANT, PENDANT ET APRÈS LA COP20 DE LIMA

- Le RAC a coordonné le travail de plaidoyer et de communication des associations françaises en amont des négociations internationales, et pendant la COP20 qui s'est tenue à Lima au Pérou, en décembre. Il a aussi participé aux sessions de négociations intermédiaires de Bonn (3).

- Grâce à son travail de plaidoyer, le RAC et ses associations membres ont obtenu que la France :
 - s'engage à hauteur d'un milliard de dollars auprès du Fonds Vert
 - défende un rééquilibrage des financements en faveur de l'adaptation et des pays les plus démunis dans le Fonds Vert
 - que François Hollande et Manuel Valls annoncent la fin de tout soutien public au charbon, notamment via la Coface.



- Le RAC a assuré un travail de coordination et d'impulsion stratégique au sein du CAN (groupe de coordination politique, CAN Finance et CAN Mitigation). Il a également participé à d'autres réflexions stratégiques dans les réseaux internationaux (notamment le Climate Briefing Service).
- Le RAC a assuré un travail de coordination entre les associations françaises sur les enjeux de la négociation internationale et publié 2 notes de position à l'attention de la France et organisé plus de 20 réunions de plaidoyer avec les pouvoirs publics.
- Le RAC a assuré 25 formations et interventions sur la COP21 et la Présidence française (AG du CAN-Europe, Alternatiba Gironde, Secours Catholique, FNE, CLER, Agence Parisienne pour le Climat, la semaine de la solidarité, l'ESSEC, la Coalition Climat 21).
- Le RAC a produit une analyse détaillée de la COP19 de Varsovie, ainsi que des analyses plus brèves sur les résultats des négociations à Bonn.
- Le RAC a également publié le ECO en français à Lima.



RÉSEAU CLIMAT & DÉVELOPPEMENT

} COORDINATION ET PLAIDOYER

- Le RC&D a organisé, du 27 avril au 1er mai, un atelier rassemblant près de 60 représentants de la société civile à Lomé, au Togo, pour développer des propositions concrètes à l'intention des décideurs en matière d'accès aux énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

- L'atelier a donné lieu à une publication du RC&D en faveur des énergies renouvelables, diffusée lors d'ateliers dans différents pays à hauteur de 1300 exemplaires, ainsi qu'à la COP20 de Lima à laquelle ont participé 13 membres du RC&D, dont 6 cofinancés grâce au projet.



- AFHON en Côte d'Ivoire, Amade Pelcode au Mali et ADEID au Cameroun ont réalisé un travail de plaidoyer plus rapproché et plus technique. Chaque association a mené un travail auprès des acteurs ciblés (parlementaires, maires, acteurs de la filière des foyers améliorés en banco et institutions publiques) afin qu'ils soutiennent les énergies renouvelables et appliquent la législation lorsqu'elle existe.

- Lors de la COP20 de Lima, le RC&D a eu l'occasion de porter ses recommandations auprès de 6 ministres francophones, ainsi que lors du sommet de la Francophonie à Dakar, fin novembre.

} FORMATION ET COMMUNICATION EN LIGNE

- 9 formations sur les changements climatiques ont été réalisées. Elles visaient différents types d'acteurs dans plusieurs pays-membres : une coopérative agricole à l'île Maurice, une collectivité au Bénin, des agriculteurs au Togo, des journalistes et des enseignants au Niger, des conseillers communaux au Burkina.
- Le site internet du RC&D a été actualisé chaque semaine pour partager les rapports, informations et activités des associations membres.



ACTIONS INTERNATIONALES

ÉMISSIONS LIÉES À LA CONSOMMATION

- En mai 2013, le RAC avait rédigé une publication relative aux émissions liées à la consommation : « Les émissions importées : le passager clandestin du commerce mondial ». Elle dressait le bilan des flux d'émissions entre les pays liés aux importations et exportations des biens de consommation tout en montrant le déséquilibre entre des pays « exportateurs d'émissions » – essentiellement émergents – et les pays « importateurs d'émissions » – essentiellement industrialisés. En 2014, cette publication a été complétée par un second volet consacré aux mesures politiques pour diminuer les émissions importées de la France. Cette publication est intitulée « Réduire les émissions liées à la consommation : quelles mesures politiques ? ».



MOBILISATION

- Participation et intervention du RAC à la marche mondiale pour le climat du 21 septembre



ACTIONS EUROPÉENNES

PAQUET ÉNERGIE CLIMAT 2030

} COORDINATION DU PLAIDOYER AVEC LES PARTENAIRES FRANÇAIS

- Le RAC a assuré la coordination du plaidoyer et de la communication des associations sur le Paquet Energie Climat 2030 (points presse, nombreux rendez-vous Elysée et cabinets ministériels, dossiers de presse). Pour cela, un travail d'analyse et de plaidoyer croisé sur le Paquet énergie climat 2030 et le projet de loi de transition énergétique a été mené.
- Collectivement, la société civile européenne a permis de sécuriser un accord européen sur le climat (adopté par les chefs d'Etat de l'Union européenne en octobre 2014) contenant 3 objectifs sur le climat et l'énergie pour 2030, et que cet accord soit un plancher, permettant un relèvement ultérieur de l'ambition (« au moins 40% de réduction d'émissions »).
- **Coordonnées au sein du RAC, les ONG françaises ont réussi à convaincre l'Elysée de défendre activement ce « au moins » 40%. Par contre, la France a continué à refuser le principe d'objectifs contraignants appliqués aux renouvelables et à l'efficacité énergétique, rejoignant de nombreux pays européens comme le Royaume-Uni.**

} TRAVAIL AU SEIN DE SON RÉSEAU EUROPÉEN

- Le RAC a participé à la réflexion stratégique et au partage d'information avec les réseaux européens, dont le CAN-Europe, et a informé régulièrement les ONG européennes de la situation en France.

AGROCARBURANTS

- Le RAC a assuré un rôle de suivi et de plaidoyer autour des agrocarburants de première génération (plafond de la contribution des agrocarburants à l'objectif d'énergies renouvelables dans les transports et prise en compte des facteurs CASI) lors du vote du Conseil de l'UE en juin et du nouveau vote du Parlement européen en septembre. Des rencontres ont été organisées avec les cabinets des ministères français et des parlementaires européens. Le RAC a coordonné son travail avec les associations européennes et françaises, etc.

TRANSPORTS

} EMISSIONS DE CO2 DES VEHICULES LEGERS

- En partenariat avec la fédération Transport et Environnement (T&E) dont il est membre, le RAC a alerté sur les écarts grandissants entre les émissions officielles mesurées lors des tests d'homologation et les émissions réelles de CO2 des voitures, mais aussi des émissions réelles de NOx et de particules fines s'agissant des véhicules diesel. Le sujet a été bien relayé par les médias et des responsables politiques se sont saisis de la problématique (avec une proposition de loi du Sénat sur les particules fines visant à intégrer un critère qualité de l'air dans le bonus malus automobile et des tests de mesures d'émissions en conditions réelles). Cependant, les lobbies automobiles s'affairent pour repousser la mise en œuvre des nouveaux cycles de mesure qui permettraient de diminuer cet écart.

} NOUVELLES NORMES D'EFFICACITE ENERGETIQUE ET DE SECURITE POUR LES CAMIONS

- Le RAC a appuyé le travail de Transport & Environment sur les futures normes européennes concernant la taille et le poids des camions. Le dossier a été très disputé à Bruxelles par la France qui demandait un moratoire de 10 ans avant l'entrée en vigueur des nouvelles modalités.
- Parallèlement, le RAC s'est opposé à l'introduction du secteur des transports dans le marché européen des quotas de CO2. Certains lobbies automobiles défendaient cette option en lieu et place des normes d'efficacité énergétique pourtant plus efficaces pour les émissions de gaz à effet de serre des transports routiers.

ACTIONS NATIONALES

POLITIQUES NATIONALES

} PREPARATION ET PARTICIPATION DU RAC A LA CONFERENCE ENVIRONNEMENTALE 2014

- En tant que membre du Conseil National de la Transition Ecologique, le RAC a participé aux travaux préparatoires et à la conférence environnementale des 27-28 novembre 2014 qui portait sur les trois sujets suivants : transports (RAC), COP21 (RAC) et santé (WECF). Il a défendu lors des réunions préparatoires et pendant la conférence environnementale les positions du réseau sur les différents sujets à l'ordre du jour. Il a cependant décidé en octobre 2014 de boycotter la table-ronde dédiée aux transports suite à l'annonce du Gouvernement de l'abandon de l'écotaxe poids lourds.

} PARTICIPATION DU RAC AUX MARDIS DE L'AVENIR ORGANISES PAR CLAUDE BARTOLONE

- En 2013, le Président de l'Assemblée Nationale a lancé une initiative consacrée aux enjeux de la transition écologique à travers les Mardis de l'avenir. Le premier mardi de chaque mois est organisé à l'Assemblée nationale, en présence de députés et sénateurs, un débat sur un sujet lié à la transition écologique. Plusieurs parties prenantes sont invitées à s'exprimer dans le cadre de ces débats : experts, représentants de Gouvernement, entreprises, syndicats et associations environnementales. En 2014, le RAC a été invité pour intervenir à l'occasion du Mardi de l'avenir consacré au financement de la transition énergétique et à celui dédié à la conférence de Paris climat 2015.



ÉNERGIE

} PROJET DE LOI SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

- Fort de l'expertise de ses membres, le RAC a contribué à la commission spécialisée du Conseil national de la transition écologique en charge du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte. Il y a défendu des objectifs et mesures en faveur d'un modèle énergétique s'appuyant sur les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, au plus proche des territoires.
- Pendant le débat parlementaire, le RAC a été force de propositions et a élaboré des projets d'amendements qui ont été remis aux principaux parlementaires en charge de ce dossier.
- Une grande partie de ces propositions a été reprise sous forme d'amendements déposés et plus du tiers des propositions initiales a été voté et intégré au texte.**



- Un « Transitiomètre » a été développé par le bureau d'étude Ecofys avec le CLER et le RAC pour décrypter le projet de loi en évaluant sa capacité à atteindre les engagements de la France dans les domaines du climat et de l'énergie. Dans la version initiale du projet de loi présentée au Parlement par Ségolène Royal, le texte était évalué à 20 % par le Transitiomètre. Une mise à jour de cette évaluation a été effectuée tout au long du débat parlementaire.

} LES ACTEURS EN TRANSITION ENERGETIQUE

- Le RAC coordonne, avec le CLER et la CFDT, un collectif inédit d'acteurs engagés pour la transition : fédérations professionnelles et entreprises, ONG, collectivités et associations de collectivités, syndicats, réunis autour

d'une volonté commune de construire un meilleur avenir énergétique pour la France. Les acteurs divers sont rassemblés dans le collectif des Acteurs en transition énergétique autour d'un appel « La transition énergétique est une chance ! ».

- Ces acteurs en transition énergétique représentent :
 - 1 million d'emplois dans les entreprises
 - 700 000 membres associatifs dans les ONG
 - 1,2 million d'adhérents dans les syndicats
 - 600 collectivités
 - des centaines d'initiatives à travers les territoires.
- Les Acteurs en transition énergétique ont mené différentes actions communes, et notamment organisé des conférences de presse autour de demandes principales pour le projet de loi sur la transition énergétique et de 6 lignes rouges à l'occasion de la commission mixte paritaire. **Ils ont obtenu satisfaction sur ces points clés sans lesquels le projet de loi n'aurait plus eu la même ambition ni la même portée.**

} LES EMPLOIS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

• Pendant le débat parlementaire sur la loi sur la transition énergétique, le RAC a souhaité mettre en avant les enjeux positifs associés, notamment les créations nettes d'emplois. Avec des acteurs économiques (le Gimelec et le Gesec), un syndicat (la CFDT) et le CLER, une brochure en trois parties a été publiée sur les :

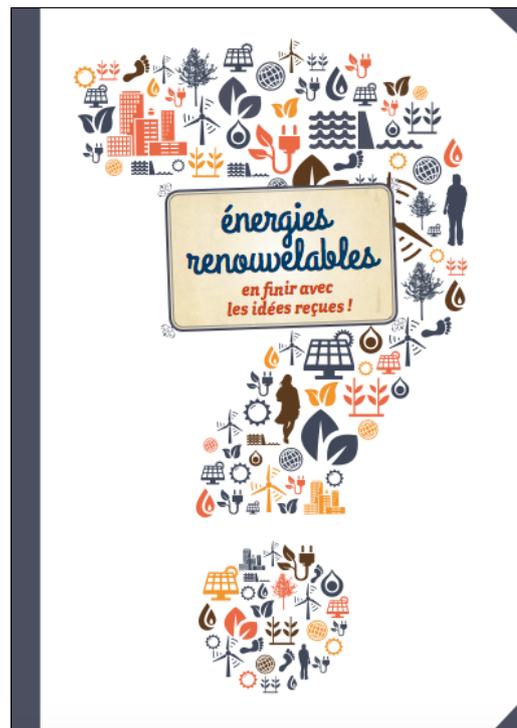


- Chiffres sur les potentiels de gain en nombres d'emplois net, avec des données pour plusieurs secteurs d'activité ;
 - Témoignages de personnes ayant un emploi lié à la transition énergétique
 - Outils pour anticiper les besoins de compétences et formations et faciliter les transition professionnelles
- Ce document a été largement diffusé via ses auteurs, mais aussi au cours d'une dizaine d'interventions dans des conférences

} ENERGIES RENOUVELABLES : EN FINIR AVEC LES IDEES REÇUES

• Les énergies renouvelables sont encore victimes de nombreux préjugés, qu'on entend régulièrement de la bouche des acteurs institutionnels ou des médias (« elles coûtent trop cher », « elles seront toujours insuffisantes pour couvrir nos besoins en énergie », etc.). Le RAC, le CLER et Hespul ont ainsi publié une brochure qui permet au lecteur de trier le bon grain de l'ivraie dans tout ce qu'il entend sur les énergies renouvelables. Elle est organisée sous forme

de 11 fiches thématiques et complétée par un glossaire et des informations sur l'état d'avancement des énergies renouvelables en France, en Europe et dans le monde.



} ELABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE SUR LE FINANCEMENT DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE (FREE)

- Le RAC et l'institut negaWatt ont développé des plans d'actions présentant des mesures concrètes d'efficacité énergétique. Ces mesures sont à mettre en œuvre année par année d'ici à 2020 pour les secteurs de consommation finale (industrie, bâtiment et transport) afin de se placer sur la trajectoire d'une division par 2 de la consommation d'énergie finale d'ici à 2050. Le deuxième axe de travail du projet était consacré à l'évaluation des besoins de financement pour la mise en œuvre des mesures proposées et à l'analyse de l'écart entre les besoins et les financements existants. L'objectif du projet était donc de décrire les mesures d'efficacité énergétique plus structurantes pour la transition énergétique, ainsi que les besoins financiers pour leur mise en œuvre et les sources disponibles aujourd'hui. Les trois rapports ont fait l'objet d'une journée de présentation et de discussion en présence d'acteurs variés au cours de l'année 2014, avant leur publication.



ACTIONS NATIONALES

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

} ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- Poursuite de la coordination du projet CASDAR AFFACC (FNCIVAM, Solagro, le CEZ-Bergerie Nationale, Educagri, ministère de l'agriculture) pour la réalisation d'un outil de formation sur les changements climatiques pour l'enseignement agricole : rédaction du contenu avec les auteurs-enseignants et mise en forme avec l'éditeur.
- **L'outil sera diffusé dans tous les lycées agricoles à la rentrée 2015.**

} LEGUMINEUSES

- Démarrage d'un travail qui devrait se poursuivre sur plusieurs années sur les légumineuses dans l'alimentation humaine en tant que solution face à l'utilisation d'intrants azotés dans les cultures et en remplacement des protéines animales dans notre régime alimentaire.

} AGROCARBURANTS

- Intervention dans le cadre de la formation sur les fausses solutions du RAC sur les agrocarburants de 1ère génération et les biocarburants de 2ème et 3ème génération.
- Démarrage d'un travail de positionnement sur les biocarburants de 2ème et 3ème génération et organisation d'une rencontre inter-associative sur le sujet (23 octobre 2014).
- Suivi du thème « agrocarburants » dans la loi de transition énergétique.



TRANSPORT ET FISCALITÉ

2014 devait être l'année de la transition énergétique et le secteur des transports au cœur de la conférence environnementale. Ce fut une année marquée par l'abandon de l'éco taxe poids lourds qui avait été adoptée à la quasi unanimité lors du Grenelle de l'environnement 5 ans plus tôt.

} DE LA POLLUTAXE AU BOYCOTT DE LA TABLE RONDE TRANSPORTS DE LA CONFERENCE ENVIRONNEMENTALE

- Alors que la taxe poids lourds était suspendue depuis octobre 2013, la mesure fait l'objet d'une carte de vœux publiée sous forme de tribune dans Libération et signée par différentes associations environnementales et organisation syndicales, sous l'impulsion du Réseau Action Climat.
- Communication régulière en faveur de la taxe kilométrique poids lourds, soutien à la campagne citoyenne lancée par Biz! pour la pollutaxe, et plaidoyer continu auprès de la mission Chanteguet et du Gouvernement.



- Contributions aux réunions et documents préparatoires de la conférence environnementale, puis décision de boycotter, conjointement avec France Nature Environnement, la table ronde transports et mobilité de la conférence environnementale en réaction à l'abandon pur et simple de la taxe kilométrique poids lourds- alors rebaptisée péage de transit, afin de souligner les divergences graves qui persistent entre la politique de transition énergétique et les choix du gouvernement en matière de transports.

} CAMPAGNE CONTRE LE SCANDALE DU DIESEL

Le RAC a choisi avec la Fondation Nicolas Hulot de resserrer sa campagne dénonçant les subventions aux énergies fossiles au cas du diesel qui reste sous-taxé par rapport à l'essence.

- Au moyen d'une vidéo pédagogique et d'une nouvelle plaquette, la campagne attire l'œil des médias et contribue à délégitimer le diesel.
- Face à la gravité des pics de pollution en 2014, le RAC est intervenu régulièrement dans les médias pour dénoncer l'insuffisance, voire l'absence, de mesures à même de diminuer ces pollutions à la source.
- Le RAC a également démystifié le « diesel propre » en portant à la connaissance de nombreux médias (télé, radio et journaux) et des parlementaires français (auditions au Sénat) les résultats de nouvelles études internationales qui démontrent les divergences fortes existantes entre les émissions de Nox et de particules fines, par rapport aux limites des normes Euro.
- C'est malheureusement la manque à gagner financier lié à l'abandon de la taxe poids lourds qui amènera le gouvernement à rehausser le taux de taxe sur le diesel payé par les automobilistes.
- La proposition du RAC de soumettre les transporteurs routiers à cette même hausse de taxe sur le gazole a été intégrée à la loi de finance pour 2015.



} MOBILITE ET TRANSITION ENERGETIQUE

Le chapitre Transports et Qualité de l'air du projet de loi de transition énergétique étant très focalisé sur le véhicule électrique, le RAC a fait des propositions pour promouvoir les alternatives à la voiture et encourager le report modal :

- Les propositions d'amendements du RAC, présentées lors de plusieurs auditions, pour introduire des plans de mobilité obligatoires pour les entreprises et créer une indemnité kilométrique pour les salariés allant au travail à vélo ont été adoptées par les députés français.
- Le RAC a proposé d'autres mesures pour enclencher un report modal et optimiser les déplacements comme l'obligation de réaliser un plan de déplacement urbain pour les communes de moins de 100000 habitants ou la définition de normes d'efficacité énergétique pour les véhicules légers et lourds.
- Tout au long de 2014, et auprès d'un public varié, le RAC a fait connaître ses propositions de solutions de mobilité soutenable pour les territoires peu denses, en lien avec la publication réalisée sur le sujet en 2013.
- **Suivant les propositions du RAC pour l'instauration d'une indemnité kilométrique vélo et d'une obligation de plans de mobilité pour les entreprises notamment, l'Assemblée nationale a enrichi le chapitre dédié aux transports du projet de loi de transition énergétique.**

} FISCALITE ENERGIE-CLIMAT

Alors que le Comité pour la fiscalité écologique avait fortement contribué à la création d'une composante carbone dans les taxes énergétiques, ses travaux ont été fortement ralentis par les positions de la ministre hostiles à la fiscalité environnementale. Christian de Perthuis, président de ce comité, a de ce fait décidé de présenter sa démission. Pourtant, la fiscalité environnementale n'a jamais été aussi nécessaire qu'en cette période marquée par la baisse des prix du pétrole.

- Le RAC a ainsi élaboré et porté des propositions d'amendements pour l'introduction d'une contribution climat énergie ambitieuse dans le cadre de la loi de transition énergétique et de la loi de finance pour 2015.

ACTIONS LOCALES

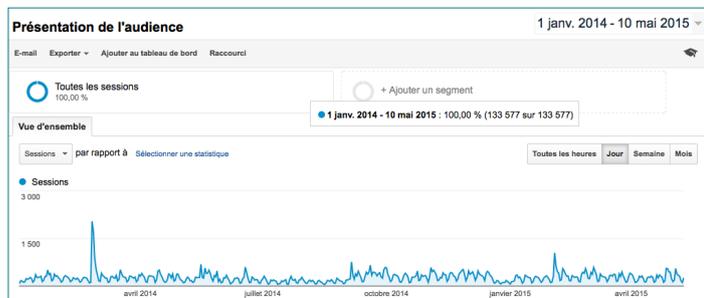
TERRITOIRES

} CAMPAGNE MUNICIPALES 2014

- Le Réseau Action Climat a mené une campagne d'interpellation et de notation des candidats aux élections municipales : l'objectif de la campagne était de pousser les candidats à s'engager pour améliorer leurs programmes sur climat-énergie et de donner aux citoyens des éléments de comparaison des programmes. Un questionnaire de 23 questions couvrant 8 thématiques a été envoyé aux candidats des 10 plus grandes villes de France. Des notes ont été attribuées aux programmes des candidats, en fonction de leurs engagements.



- Un travail de diffusion des notations a été entrepris, notamment via la PQR, qui a largement repris le travail mené par le RAC.
- Grâce à cette campagne, le site web du RAC-F a atteint des records d'audience : au lancement de la campagne, la fréquentation du site a ainsi été multipliée par près de 5.**



- Le classement issu de la campagne a été fortement repris dans les médias : on a pu compter une trentaine de retours presse, aussi bien à l'échelle nationale (dont Libération, Le Point, France Info ...) que locale (dont France3 Alsace, Le Parisien, Direct Matin Bordeaux...), ainsi que dans les médias spécialisés (dont Actu Environnement, Ecolo Info etc.).

} ACCOMPAGNEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS

- Poursuite du travail de mise à jour de l'outil Climat Pratic avec l'ADEME et Etd.
- Formations à la prise en main de l'outil Climat Pratic auprès des territoires.

} PROJET COVENANT CAPACITY

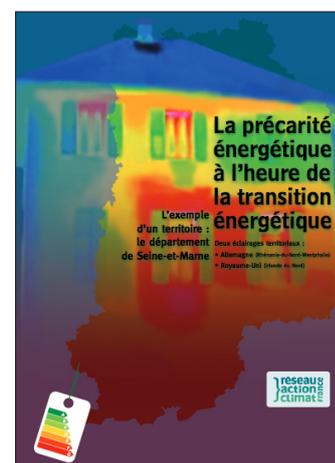
- Finalisation du projet Covenant Capacity (projet de « Formation de collectivités locales pour développer l'Action Locale Climat-Energie – de l'élaboration à l'action et au suivi ») : séminaires avec les territoires, conférences thématiques, mise en ligne du site internet, travail de valorisation du projet.



ÉNERGIE

} PRECARITE ENERGETIQUE

- Elaboration conjointe d'un rapport par le Réseau Action Climat et le Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTs) de l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC) afin d'étudier la précarité énergétique à la lumière de différentes approches et méthodes de calcul pour finalement présenter et interroger les dispositifs de lutte contre ce phénomène à l'échelle d'un territoire : le département de Seine-et-Marne. Cette étude est suivie de deux éclairages territoriaux, le cas de la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie en Allemagne, pays ayant engagé tôt une transition énergétique, et de l'Irlande du Nord au Royaume-Uni, qui met en place depuis plus de 20 ans d'importants programmes de lutte contre la précarité énergétique.



} SCENARIOS ENERGETIQUES : COMPARAISON DE 10 SCENARIOS ENERGETIQUES REGIONAUX

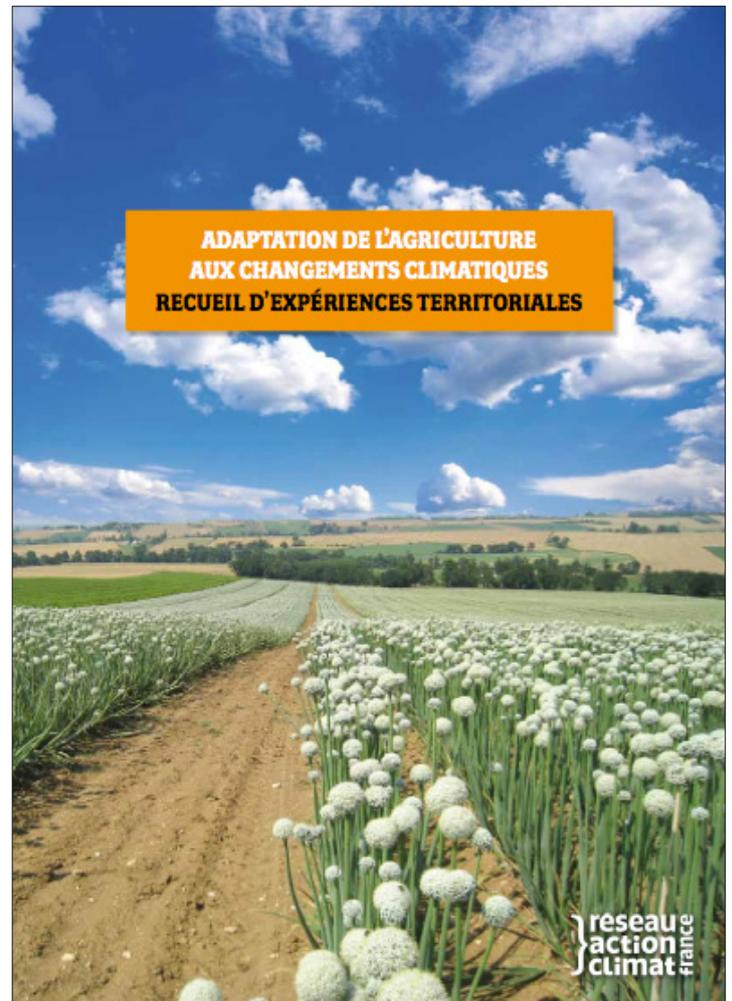
- Les échanges et les travaux portant sur les perspectives énergétiques lors du Débat National sur la Transition Energétique (DNTE) en 2013 ont montré la grande richesse des scénarios en France. Ce foisonnement de travaux prospectifs en nombre et en approches méthodologiques existe également à l'échelle régionale.
- Le RAC a ainsi rédigé une publication intitulée « Prospective et stratégie régionale pour l'énergie » qui vise par l'analyse et la comparaison de 10 scénarios sur 3 régions (Pays de la Loire, Nord Pas de Calais et Provence Alpes Côte d'Azur) à formuler des recommandations pour enrichir la prospective institutionnelle à l'échelle nationale. Le rapport présente également l'évolution et la richesse des travaux prospectifs à l'échelon national et régional en France depuis des années 1970.



AGRICULTURE

} ADAPTATION ET ATTENUATION DANS LES TERRITOIRES

- Le RAC a réalisé une publication qui détaille cinq expériences territoriales en France pouvant inspirer d'autres territoires dans le domaine de l'adaptation du secteur agricole aux impacts des changements climatiques.
- Deux séminaires à destination des collectivités et des acteurs territoriaux ont été organisés : l'un sur des actions d'atténuation dans les territoires (le 7 janvier 2014) et l'autre sur des stratégies d'adaptation (le 2 décembre 2014).



SENSIBILISATION - COMMUNICATION

OUTILS DE SENSIBILISATION

} MISE À JOUR DU SITE PÉDAGOGIQUE SUR LE 5ÈME RAPPORT DU GIEC

- Pour accompagner la sortie des 2ème (impacts des changements climatiques et les pistes d'adaptation) et 3ème (atténuation des changements climatiques) volets du 5ème rapport du GIEC, le RAC a mis à jour le site web pédagogique lancé en 2013, présentant les principales conclusions du rapport sous forme d'infographie.
- Ce travail a permis de relayer auprès du grand public les conclusions d'un rapport très technique.



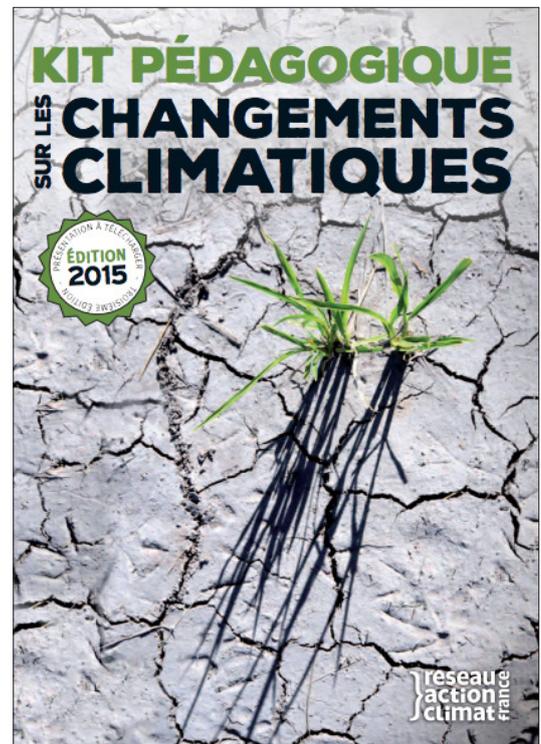
Aperçu de la nouvelle page d'accueil du site leclimatchange.fr

- Lors de la sortie du volet 2 du 5ème rapport du GIEC, consacré aux impacts des changements climatiques, une conférence a été co-organisée par le RAC à Sciences Po Paris, en présence de plusieurs témoins des changements climatiques venus des pays du Sud (Bengladesh, Perou, Tchad, etc.).



} KIT PÉDAGOGIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

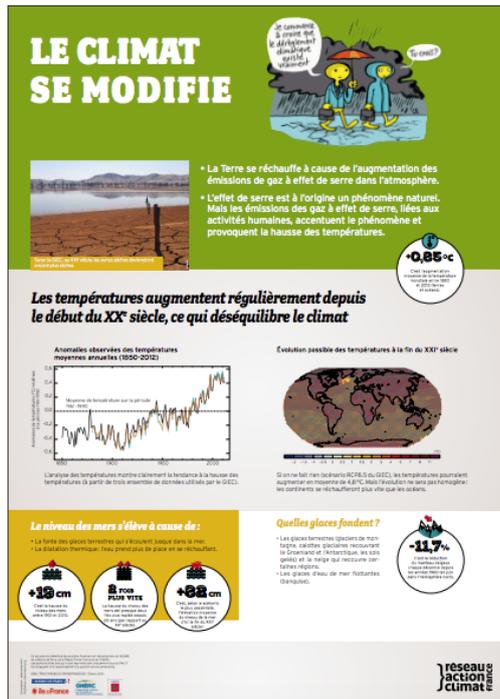
- Le RAC a développé un kit pédagogique, dont l'objectif est de fournir un support de formation complet sur les enjeux climatiques. Il couvre, entre autres :
 - les bases scientifiques (système climatique, constats, projections) issues du 5ème rapport du GIEC
 - des exemples d'impacts dans le monde et en France
 - les politiques et mesures mises en place à tous les échelons décisionnels : international, européen, national, local
 - les solutions citoyennes
 - les réponses aux idées reçues sur les changements climatiques



- Ce kit s'adresse à un public averti souhaitant approfondir ses connaissances sur les changements climatiques, ou à un public souhaitant transmettre des informations ou organiser des formations.

} PANNEAUX D'EXPOSITION : SENSIBILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Le RAC a réalisé des panneaux d'exposition qui répondent aux questions suivantes sur les changements climatiques : quelles sont les causes, les impacts, et les moyens d'agir ? Ces panneaux permettent au grand public de découvrir ces enjeux grâce à des supports faciles d'accès.
- L'exposition se présente sous la forme d'un kit de 5 affiches plastifiées munies d'œilletons, chacune au format 80 cm x 120 cm. Ces panneaux sont disponibles sur commande sur le site du RAC.



} NEWSLETTER INFOS DE SERRE

- Le RAC a continué l'envoi régulier de la newsletter Infos de Serre, non plus en fin de mois, mais plutôt pour accompagner la communication autour d'actualités fortes du RAC (campagne sur les municipales, sortie du rapport du GIEC, etc.)
- Le nombre d'abonnés a continué de progresser, atteignant environ 2400 abonnés (2200 fin 2013).**
- La mise en forme a été changée, au profit d'une newsletter plus courte et plus imagée, envoyée de manière plus fréquente.

} ECO

- En 2014, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques s'est déroulée à Lima, au Pérou. Durant les deux semaines de négociations, le RAC a édité et distribué chaque jour le bulletin ECO en français. Ce dernier permet aux francophones (délégués, journalistes, ONG, etc.) de mieux comprendre le déroulement des discussions et est largement diffusé via le site du RAC-F et du CAN International.
- Les abonnements en ligne au Eco ont considérablement

augmenté pendant la période des négociations.

OUTILS DE COMMUNICATION

} RELATIONS PRESSE

- En 2014, Le RAC a envoyé une vingtaine de communiqués de presse nationaux (et dix régionaux), six dossiers de presse, et a mené de nombreux échanges directs avec les journalistes (mails, entretiens téléphoniques, rencontres, etc.).
- Le RAC a également organisé des conférences de presse, des déjeuners ou petit déjeuners avec les médias, pour les informer des sujets d'actualité. Cela a été le cas notamment en amont du vote sur le paquet énergie-climat 2030 de l'Union européenne, lors de la sortie du volet 2 du 5ème rapport du GIEC, mais aussi avant le sommet de Ban Ki Moon sur le climat (septembre 2014) et avant la COP20 de Lima (fin novembre 2014).
- Participation du RAC à une conférence de presse le 4 juin à Paris pour lancer le jeûne pour le climat
- De nombreux échanges avec les médias (sur place ou depuis Paris) ont été menés à l'occasion de cette dernière.



} RÉSEAUX SOCIAUX

- Le RAC est présent et actif sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, YouTube), où il diffuse et relaie régulièrement les positions du réseau ainsi que l'actualité des changements climatiques. Les comptes Facebook et Twitter, alimentés régulièrement, voient leur nombre d'abonnés augmenter très rapidement.

} SITES INTERNET

- Le site du RAC (www.rac-f.org), alimenté régulièrement, a vu sa fréquentation augmenter grâce notamment à la présence du RAC sur les réseaux sociaux (215 000 pages vues en 2014 contre 161 000 en 2013).**
- Les sites web annexes, sur des thèmes précis, ont été développés, alimentés et/ou animés (leclimatchange.fr, RC&D...).

VIE DU RÉSEAU

En 2014, le RAC a lancé deux initiatives dédiées respectivement:

- au renforcement des capacités et du partage d'expertise au sein du réseau ;
- à la clarification et à l'amélioration des règles de gouvernance et de prise de décision pour gagner en efficacité.

Le RAC a ainsi organisé sur 2014 un cycle de 4 formations ouvertes aux associations membres, locales et nationales, ainsi qu'aux adhérents individuels sur : les données basiques en termes d'émissions de gaz à effet de serre, les scénarios afin de respecter l'objectif de 2°C, les scénarios facteur 4 en France et les options technologiques pour lutter contre les changements climatiques.

Par ailleurs, le 3 novembre 2014, le RAC a organisé un CA gouvernance et stratégie portant sur :

- la clarification du rôle du bureau/équipe et celui des associations membres
- les modalités de renforcement du RAC en tant que réseau d'associations
- la révision de la stratégie du RAC au niveau local
- la stratégie interassociative dans la perspective de la COP21

} LES MEMBRES DU RAC EN 2014

- **Collège « adhérents individuels »** composé de 40 membres.
- **Collège « associations locales »** composé de 10 associations : ALDER, Énergies solidaires, Effet de Serre toi-même, Virage énergie Nord-Pas-de-Calais, Virage Energie Pays de La Loire, Virage Energie Ile-de-France, 2D attitude, TACA, Bizi et Air.
- **Collège « associations nationales »** composé de 16 associations (Alofa Tuvalu, Greenpeace, WWF, LPO, Oxfam, 4D, HELIO International, Hespul, CLER, Les Amis de la terre, Agir pour l'environnement, FNAUT, FUB, Réseau sortir du nucléaire, Zero Waste France et WECF).

} FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

- Bureau : tous les 2 mois
- Conseil d'administration : tous les 2 à 3 mois (les 4 mars, 30 juin, 9 octobre et 3 novembre en 2014)
- Assemblée générale : une fois par an (le 17 mai en 2014)
- Le Bureau du RAC-F est composé de :
 - Pierre Perbos Président
 - Philippe Quirion Trésorier
 - Antoine Bonduelle Administrateur
 - Sandrine Mathy Administrateur

Julien Berthier Administrateur

Damien Demailly Administrateur (accueilli en 2014)

- Les membres du Bureau participent activement à la gestion courante de l'association et aux actions/travaux du RAC-F selon les compétences et l'intérêt de chacun (politique européenne, agrocarburant, énergie, économie, PCET, ...).
- Une AG extraordinaire a été organisée le 17 mai 2014 afin de modifier les statuts pour permettre une augmentation de 5 à 7 du nombre de représentants au bureau du RAC.

} L'ÉQUIPE SALARIÉE 2013

- Emmanuel Bernard : Gestion
- Anne Bringault : en binôme avec le CLER sur la transition énergétique
- Simon Coquillaud : Information - Communication
- Morgane Créach : Direction
- Cyrielle Denhartigh : Climat et Agriculture
- Meike Fink : Climat et Energie
- Célia Gautier : Politique Européenne
- Lorelei Limousin : Transport et Fiscalité
- Alix Mazounie : Politique Internationale et RCD
- Nicolas Szczepan : Climat et Territoires

Changements 2014 au niveau de l'équipe : Marion Richard a été recrutée en octobre 2014 pour s'occuper de la coordination du Réseau Climat et Développement, assurée jusqu'à présent par Alix Mazounie.

} RELATIONS AVEC LE CAN INTERNATIONAL, LE CAN EUROPE ET T&E

- Contribution à l'élaboration de positions communes et relais en France des positions actées au niveaux international et européen.
- Participation aux assemblées générales du CAN-Europe, de T&E, etc.

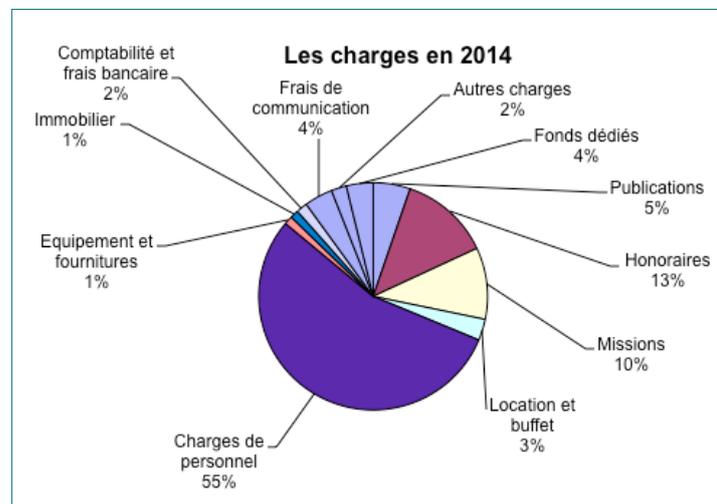
} REPRÉSENTATION ET PARTICIPATION DU RAC DANS LES INSTANCES NATIONALES

Le RAC-F siège dans diverses instances nationales, notamment:

- au Conseil Economique, Social et Environnemental (Antoine Bonduelle) ;
- au Conseil d'Orientation de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique/ONERC (Nicolas Szczepan) ;
- depuis 2013 : au Conseil National de la Transition Ecologique (Pierre Perbos, Morgane Créach et Anne Bringault) et, entre autres, à la Commission spécialisée sur le projet de loi sur la transition énergétique (Anne Bringault) ;
- au comité pour la fiscalité écologique (Lorelei Limousin)

ÉLÉMENTS FINANCIERS

} RÉPARTITION DES CHARGES 2014 (%)



Les charges de personnel, les frais de mission et de publication et les honoraires représentent 83% des dépenses :

Les charges de personnel (y compris taxe sur les salaires et formation professionnelle) représentent 55% des dépenses (494 080€) pour 9 salariés en CDI plein-temps, 10 à partir de novembre, un CDI mi-temps, un CDD mi-temps 2 mois et un stagiaire de 5 mois.

Les frais de mission représentent 10% des dépenses (91920€) dont :

- 46 336 € pour le Réseau climat et développement (RC&D) ;
- 19 921 € pour les négociations internationales (Conférences internationales de Lima et Bonn).

Les honoraires représentent 13% des dépenses (115597€) dont :

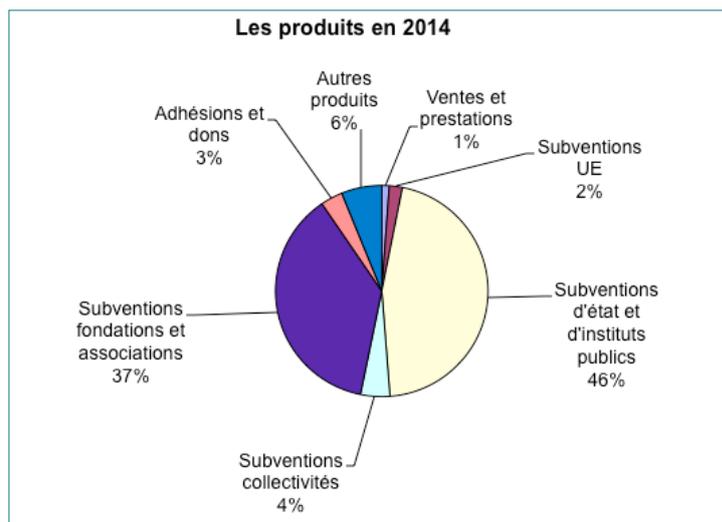
- 41 187 € pour le RC&D, dont ceux pour sa publication « Le rôle clé des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Afrique ».
- 26195 € pour le graphisme des 11 autres publications élaborées en 2014.
- 17 769 € pour la réalisation des sites internet Web biblioclimat, transitiomètre/transition énergétique et leclimatchange.fr pour sa partie dédiée aux volets 2 et 3 du 5è rapport du GIEC
- 5 600 € pour la rédaction de l'étude sur les émissions importées de l'agriculture et l'agroalimentaire

Les impressions représentent 5 % des dépenses (47 218.1 €) dont 35640 € pour les 12 publications 2014.

Le compte de résultat au 31/12/2014 présente un budget global de 902 583 € (total des produits en 2014), environ

de 40 000 € supérieur à celui de 2013, et un excédent de 1 135 € (voir le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2014).

} RÉPARTITION DES PRODUITS 2014 (%)



Ventes et prestations : 10 228 €

Subventions d'exploitation : 806511 €, dont :

- Subventions UE 18 055 €
- Subventions d'État et institutions publiques 411 898 €
- Subventions collectivités 40 192 €
- Subventions associations et fondations 336 366 €

Adhésions et dons : 30 339 €

- Adhésions associations nationales 8 145 €
- Adhésions associations locales et régionales 550 €
- Adhésions personne physiques 1 680 €
- Dons entreprises 0 €
- Dons personnes physiques 19 964 €

Autres produits : 55 505 € dont 46 027 € de transferts de charges

LES PUBLICATIONS 2014



Réduire les émissions liées à la consommation : quelles mesures politiques ?

<http://www.rac-f.org/Reduire-les-emissions-liees-a-la-2686>

Le rôle clé des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Afrique

<http://www.rac-f.org/Le-role-cle-des-energies>

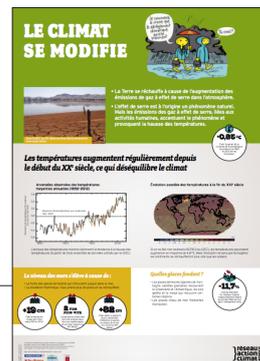


Paquet énergie-climat de l'UE : Bilan et perspectives pour 2030

<http://www.rac-f.org/Paquet-energie-climat-de-l-UE>

Panneaux d'exposition : Sensibilisation aux changements climatiques

<http://www.rac-f.org/Panneaux-d-exposition>

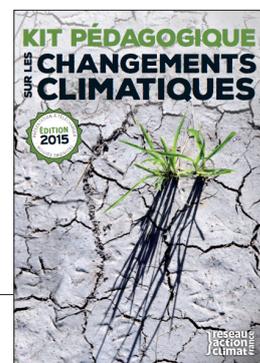


En finir avec les idées reçues sur... La transition énergétique en Allemagne

<http://www.rac-f.org/En-finir-avec-les-idees-recues-sur>

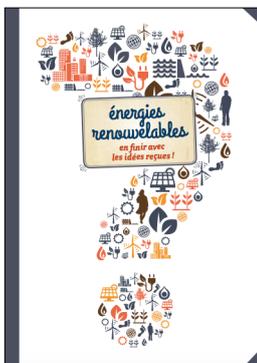
Kit pédagogique sur les changements climatiques

<http://www.rac-f.org/Kit-pedagogique-sur-les>



Covenant CapaCITY Livret de formation

<http://www.rac-f.org/Livret-de-formation-PCET-projet>

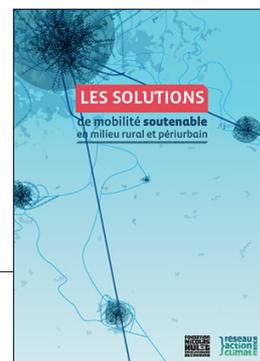


Énergies renouvelables : En finir avec les idées reçues !

<http://www.rac-f.org/En-finir-avec-les-idees-recues-sur>

Les solutions de mobilité soutenable et milieu rural et périurbain

<http://www.rac-f.org/Les-solutions-de-mobilite>



Les emplois de la transition énergétique : Une opportunité pour la France

<http://www.rac-f.org/Les-emplois-de-la-transition>

La précarité énergétique à l'heure de la transition énergétique

<http://www.rac-f.org/La-precarite-energetique-a-l-heure>



Prospective et stratégie régionale pour l'énergie

<http://www.rac-f.org/Prospective-et-strategie-regionale.2735>

Financement - Feuille de route efficacité énergétique

<http://www.rac-f.org/Financement-Feuille-de-route.2649>



Adaptation de l'agriculture aux changements climatiques – Recueil d'expériences territoriales

<http://www.rac-f.org/Adaptation-de-l-agriculture-aux>

Le Réseau Action Climat-France (RAC-F) est une association spécialisée sur le thème des changements climatiques. Il regroupe 16 organisations nationales de protection de l'environnement, d'usagers des transports, de promotion d'alternatives énergétiques et de solidarité internationale. Le RAC-F rassemble également des associations locales et des adhérents individuels. Sa mission est d'informer les citoyens des mécanismes, causes et impacts des changements climatiques et d'influer pour des politiques plus ambitieuses afin de limiter ces perturbations.

Découvrez l'action du RAC-F et impliquez-vous avec nous sur le site :

www.rac-f.org



Réseau Action Climat - France
 Mundo M - 47 Boulevard Pasteur
 93100 Montreuil
 Tél : 01.48.58.83.92
 Fax : 01.48.51.95.12
 infos@rac-f.org - www.rac-f.org

